



Conseil Communautaire
25 avril 2019
Dole – 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 57
Nombre de procurations : 16
Nombre de votants : 73
Date de la convocation : 17 avril 2019
Date de publication : 3 mai 2019

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 13/19

Objet

Constitution de l'association
DOLE SUP

Secrétaire de séance

Jean-Claude ROBERT

Rapporteur :

Jean-Pascal FICHÈRE

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) : J.L Bouchard, J.M Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux, G. Soldavini, J.C Robert, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey suppléé par P. Bussière, O. Meugin, D. Michaud, P. Blanchet suppléé par D. Stefanutti, J.C Lab, G. Chauchefoin, C. Crétet, M. Giniès, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, J.P Cuinet, I. Delaine, C. Demortier, F. Dray, T. Druet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, D. Germond, I. Girod, A. Hamdaoui, P. Jaboviste, S. Marchand, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, P. Roche, J.M Sermier, J. Zasepa, S. Calinon, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot, A. Courderot, D. Troncin, D. Chevalier, D. Pernin, E. Saget, F. David suppléé par P. Sancey, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, M. Boué, J.M Daubigney, P. Tournier, M. Hoffmann, J. Lagnien.

Délégués absents ayant donné procuration :
D. Bernardin à C. Crétet, P. Verne à J.P Fichère, F. Barthoulot à M. Giniès, J. Gruet à P. Jaboviste, N. Jeannet à F. Dray, P. Jobez à J.P Cuinet, S. Kayi à I. Delaine, J.P Lefèvre à S. Champanhet, A. Maire-Amiot à S. Marchand, I. Mangin à C. Nonnotte-Bouton, E. Schlegel à J.B Gagnoux, J.C Wambst à T. Druet, J.L Croiserat à F. Macard, C. Francois à B. Chevaux, J. Drouhain à M. Boué, C. Hanrard à J.M Daubigney.

Délégués absents non suppléés et non représentés :
R. Foret, A. Albertini, M. Berthaud, S. Hédin, J. Dayet, M. Jacquot, D. Baudard, C. Mathez, V. Chevriaud, G. Coutrot, R. Curly.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole compte plus de 800 étudiants post bac (BTS, licences, Diplôme d'État infirmier...), répartis en 26 formations dispensées principalement sur la Ville de Dole.

Compte-tenu de la place de la Ville centre au cœur de la Région Bourgogne Franche-Comté, il semble utile de mieux faire connaître et de valoriser cette offre.

De même, il paraît important que les différents établissements se connaissent mieux et travaillent davantage avec la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et la Ville de Dole.

Plusieurs rencontres entre les chefs d'établissements ont eu lieu ces derniers mois. La dernière réunion du 8 janvier 2019 a ainsi permis d'échanger sur les projets d'ouverture de formations, en particulier au Lycée Nodier et au Centre de Formation d'Apprentis de l'Industrie (CFAI). Les conséquences de la réforme du bac et de la création de Parcoursup, la rénovation-extension de l'internat du Lycée Duhamel ainsi que le logement étudiant et le projet de rénovation du foyer Saint-Jean ont aussi été abordés.

Pour aller plus loin dans cette démarche partenariale, il est proposé de procéder à la constitution de l'association DOLE SUP, dont les membres fondateurs seraient :

- Le Centre de Formation des Apprentis de l'Industrie (CFAI)
- L'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)
- Le Lycée Jacques DUHAMEL
- Le Lycée Charles NODIER
- Le Lycée PASTEUR MONT-ROLAND

- Le Lycée Jacques PREVERT
- L'Association « École de Management Commercial » de la CCI
- La Ville de Dole
- La Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Cette association a pour objet de :

- Promouvoir l'image des établissements
- Favoriser des projets communs
- Développer une vie étudiante et lycéenne sur Dole

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **AUTORISE** la Communauté d'Agglomération du Grand Dole à devenir membre fondateur de l'association DOLE SUP,
- **APPROUVE** le projet de statuts ci-annexé,
- **DÉSIGNE** comme représentant titulaire, Monsieur Jean-Pascal FICHÈRE et comme représentant suppléant, Monsieur Jean-Philippe LEFEVRE au sein du Conseil d'Administration de ladite association,
- **AUTORISE** la Communauté d'Agglomération du Grand Dole à s'acquitter de la cotisation qui sera fixée par l'association.

Fait à Dole,
Le 25 avril 2019
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Trésorerie Principale

